

Les jobs, l'inscription

Comment s'inscrire ?

- En ligne, à fin avril : <http://yeah.paleo.ch/fr/benevoles> , la date exacte est communiquée sur cette page, courant mars.

Pour les bénévoles de l'année précédente, le formulaire est envoyé entre mars et avril par le responsable de secteur.

Quels sont les jobs disponibles ?

- Constructions – montage et démontage des installations, minimum 4 semaines
- Campus – camping des bénévoles, minimum 3 semaines
- Accueil et Sécurité – contrôle des billets, des accès, accueil et surveillance – minimum 8 jours.

Tous les détails sur ces jobs sont disponibles dès l'ouverture des inscriptions.

Aucune candidature n'est acceptée pour d'autres secteurs. Ceux-ci engagent leurs bénévoles de manière autonome.

Quel est l'âge minimum pour s'inscrire ?

18 ans.

Quelles sont les autres conditions pour pouvoir s'inscrire ?

- Avoir la nationalité Suisse ou de l'un des pays de l'Union Européenne, ou un permis de travail valable en Suisse.
Toutes les infos : https://www.bfm.admin.ch/bfm/fr/home/themen/fza_schweiz-eu-efta.html
- Etre disponible toute la période indiquée dans le secteur de son choix
- Comprendre et parler le français
- Etre motivé et avoir envie de vivre des moments uniques.

Quand sont envoyées les confirmations ?

Le plus rapidement possible mais au plus tard à la fin du mois de mai.

La disponibilité, les horaires

Quelle est la disponibilité nécessaire ?

- Il faut être totalement disponible. Il n'est pas possible de continuer à travailler en parallèle.
- La disponibilité doit aussi correspondre aux périodes d'engagement minimum indiquées pour chaque type de job.

Combien d'heures les bénévoles travaillent-ils ?

Durant les semaines de montage et de démontage des installations, les bénévoles travaillent environ 8 heures par jour. Durant les jours du Festival, les horaires varient d'un secteur à l'autre, en fonction de leur organisation propre et de leurs tâches. Voir les détails dès l'ouverture des inscriptions.

Est-ce que les bénévoles peuvent assister aux concerts ?

Oui, en dehors des heures de travail.

Les avantages, défraiements et infos pratiques

Que reçoivent les bénévoles en échange de leur travail ?

- Un badge d'accès au site et aux concerts,
- Repas et boissons,
- Un T-shirt Staff,
- Des invitations ou articles de merchandising,
- Une invitation à un repas de secteur, ou à la fête des bénévoles, variable selon les années,
- Un abonnement à «Vivement l'Eté», le journal des bénévoles,
- Des rabais dans les boutiques et quelques autres avantages.

Est-ce qu'un salaire est versé aux bénévoles ?

Pas un salaire, mais un modeste défraiement d'environ CHF 150.- par semaine.

Quelles sont les possibilités d'hébergement ?

Le Campus, réservé aux bénévoles. Il est bien équipé et dispose d'un petit magasin pour les produits de première nécessité.

Les bénévoles ont aussi accès au camping des festivaliers. Les deux sont gratuits.

Transports en commun

Le site du Festival est accessible avec le train Nyon-St-Cergue, gratuit pour les bénévoles durant leur période d'engagement.

Les bénévoles sont-ils assurés ?

Accident : oui, pour leur période d'engagement, conformément à la loi suisse.

Maladie : non, les frais médicaux sont à charge de l'assurance personnelle des bénévoles, pour autant qu'elle soit valable en Suisse (carte à demander à l'assureur avant la venue en Suisse).

Avant et après

Qu'entend-on par montage et démontage ?

- Le montage débute la dernière semaine de juin et se termine le mardi d'ouverture du Festival.
- Le démontage débute le lundi suivant le Festival et se termine à mi-août.

Durant ces périodes, l'horaire de travail est de 8 heures par jour, 5 jours par semaine.

Les secteurs Subsistance et Campus fonctionnent 7/7, les jours de congé sont répartis sur la semaine.

Aucun bénévole n'est engagé uniquement pour le montage et/ou le démontage.

D'autres questions ?

Paléo Festival Nyon
Service collaborateurs
col@paleo.ch
+41 22 365 10 10